



Rapport d'activité de la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) 2006

Priorités thématiques

Bilan officiel sur le thème «Engagement politique de jeunes femmes en Suisse» : Clôture du projet «de femme à femme» au terme du 5^{ème} et dernier cycle en date

Lors d'un **colloque** à l'échelon national tenu **le 4 mars 2006**, la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) et le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) ont mis fin à leur projet commun de mentoring «de femme à femme». De 2000 à 2006, 131 jeunes femmes (mentees) au total, de toutes les régions du pays, ont participé à ce projet. Chacune a eu la possibilité pendant une année d'observer dans l'exercice de son activité une politicienne chevronnée ou une femme membre d'une association (menta), et de bénéficier de ses conseils en termes de networking et d'engagement personnel dans la vie publique. Jugé positif par les participantes et bien accueilli par l'opinion publique, «de femme à femme» a servi de modèle et donné naissance à d'autres projets de mentoring. Quelques partis en Suisse et, parmi d'autres organisations, le Centre de liaison des associations féminines zurichoises (Zürcher Frauenzentrale) ont repris l'idée. A l'étranger également, le programme a suscité un grand intérêt en tant qu'exemple de «good practice» en matière de formation politique et de promotion de la démocratie. Le Conseil de l'Europe lui a décerné le prix à l'innovation «Young active citizen award» et des organisations de jeunesse en Autriche, au Portugal et en Estonie s'en sont inspirées et ont élaboré des programmes analogues.

Publication de l'évaluation du projet de mentoring «de femme à femme»

Le mentoring est un instrument efficace et attrayant pour qui veut encourager la relève sur la scène politique. C'est ce qui ressort de l'évaluation scientifique du projet, effectuée par Daniela Gloor et Hanna Meier (Social Insight, Zurich). Plus de 90% des mentees et mentas interrogées se sont déclarées «très satisfaites» ou «satisfaites». Le mentoring a un impact durable: même un an après la fin du programme, trois mentees sur quatre disent s'intéresser ou s'engager davantage qu'auparavant quant à la politique sociale et à la politique des partis ou des associations. Une large moitié d'entre elles en font autant quant à la politique d'égalité ainsi qu'à la politique du gouvernement et du Parlement.

(Le mentoring en politique: Evaluation du projet pilote «de femme à femme». Résumé de l'étude, mars 2006. www.comfem.ch → Publications)

Engagement en faveur de l'accueil extra-familial pour enfants

Lors de la session de juin, le Conseil national a statué en tant que premier conseil sur la deuxième période du programme fédéral concernant l'accueil extra-familial pour enfants. Dans cette perspective, un groupe de travail de la CFQF a élaboré une prise de position détaillée relativement au Message du Conseil fédéral sur l'arrêté fédéral concernant les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants. La Commission, contrairement au Conseil fédéral qui proposait de réduire le montant du crédit d'engagement, recommande de maintenir ce montant à 200 millions de francs pour la deuxième période également. Cela permettrait de poursuivre le programme d'impulsion avec la même ampleur. En outre, la Commission s'est prononcée en faveur de l'optimisation de sa mise en oeuvre. L'évaluation de l'exécution et celle de l'impact du

programme, réalisées sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales, montrent clairement qu'il serait possible et judicieux d'agir dans ce sens.

Lors de la session d'automne, le Conseil des États, en tant que deuxième conseil, s'est prononcé en faveur d'un crédit-cadre de 120 millions de francs. Le Conseil national a lui aussi approuvé ce compromis lors du vote final.

(Voir le texte de la prise de position sur www.comfem.ch → Prises de positions)

La Commission – avec le soutien de diverses organisations partenaires – a organisé en collaboration avec l'Institut de science politique de l'Université de Zurich et la Société suisse d'utilité publique le **congrès «Enfance et structures d'accueil. Modèles pour la Suisse»**, qui s'est tenu **le 18 septembre 2006** à Zurich. Le but était de permettre à un public spécialisé et intéressé d'apprendre à connaître ce qui se fait de mieux, à l'échelon tant national qu'international, en matière de mise en place et de financement de places d'accueil et de supervision pour enfants adaptées aux besoins, et de s'en inspirer. Au cours d'une table ronde, la possibilité de transposer en Suisse les modèles présentés et les mesures à prendre en vue d'élaborer un concept global d'accueil ont été analysées. Une résolution a été adoptée au terme du congrès et transmise au Conseil fédéral.

Participation politique / élections fédérales 2007

La CFQF a constitué en vue des élections fédérales d'octobre 2007 un groupe de travail chargé des questions politiques. Il a élaboré des recommandations et conseils destinés à trois groupes cibles qui jouent un rôle clé lors des élections au Parlement fédéral: les partis, les médias et les organisations féminines. En août, il a rencontré des représentantes des partis afin de les conseiller au sujet des possibilités de soutenir les candidatures féminines. La Commission, en septembre, a appelé dans une lettre tous les partis à s'engager en faveur de la représentation paritaire des sexes et à créer des conditions favorables en vue de la campagne électorale des femmes. Ses recommandations fondamentales comportent dix points. En novembre, une rencontre avec des représentantes des organisations féminines a eu lieu. La Commission adressera également au début de l'année 2007 des conseils aux organisations féminines de même qu'aux médias, qui elles et eux aussi influent considérablement sur les chances des femmes d'être élues.

(Dix conseils importants pour les partis voulant avoir davantage de femmes au Parlement, septembre 2006. www.comfem.ch → Publications)

Etude «Contribution d'entretien après le divorce, soutien financier par des proches parents et aide sociale»

La Commission a effectué une analyse, intitulée «Contribution d'entretien après le divorce, soutien financier par des proches parents et aide sociale», de la jurisprudence du Tribunal fédéral ainsi que des décisions judiciaires déjà publiées relatives à la réglementation de la contribution d'entretien après le divorce en cas de ressources insuffisantes, au soutien financier par des proches parents et aux conséquences de la jurisprudence sur le plan de l'aide sociale. Elle montre l'évolution de la situation depuis l'entrée en vigueur du nouveau droit du divorce le 1^{er} janvier 2000 et sera publiée en 2007.

Nombreux sont les acquis – mais il reste beaucoup à faire. La Commission fédérale pour les questions féminines a 30 ans

Le 30 novembre 2006, la Commission a fêté ses 30 ans à Berne, en présence de représentantes et représentants du monde politique, des autorités, d'organisations féminines ainsi que d'autres personnalités de la société civile œuvrant en faveur de l'égalité. A l'occasion de cet anniversaire, elle a dressé un bilan intermédiaire de la situation de l'égalité entre femmes et hommes. Elle a également formulé des recommandations quant aux domaines dans lesquels

d'autres actions concrètes encore s'imposent. Une feuille d'information intitulée «**Nombreux sont les acquis – mais il reste beaucoup à faire. Politique des femmes et égalité depuis 1971**» récapitule les étapes franchies sur la voie de l'égalité. Elle montre combien l'évolution à l'échelon national influe sur l'évolution à l'échelon international et inversement. La feuille d'information est disponible en allemand, français et italien.

(Feuille d'information «Nombreux sont les acquis– mais il reste beaucoup à faire. Politique des femmes et égalité depuis 1971», novembre 2006. www.comfem.ch → Publications)

Le n° 2.2006 de la revue «**Questions au féminin**» est une édition anniversaire. Chiara Simoneschi-Cortesi, en qualité de présidente de la Commission, y dresse le bilan des trente ans d'activité de la CFQF. Dans leurs messages de sympathie, de nombreuses personnalités actives sur la scène politique, dans des organisations non gouvernementales, l'administration, les milieux scientifiques et les médias, mettent en lumière à titre d'exemples des aspects du travail accompli par la Commission. Ces messages témoignent de la pluralité des tâches de cette dernière et de sa longue et fructueuse collaboration avec des organisations partenaires très diverses. Erika Schläppi retrace, dans un article spécialisé, l'évolution des débats internationaux sur les droits humains et l'égalité entre les sexes et montre le potentiel que constituent les standards internationaux pour la Suisse. Frauke Lisa Seidensticker présente les activités de l'Institut allemand des droits humains, qui s'engage en faveur de l'application au plan national de ces standards internationaux. Cette édition anniversaire comporte également des articles traitant de l'amélioration de la qualité de l'éducation, suite à l'intégration de la formation à l'expertise de genre – exemple: l'introduction de l'assessment et du perfectionnement du corps enseignant à la Haute école pédagogique de Berne – de même qu'un aperçu intéressant de l'activité de la Commission on Gender Equality en Afrique du sud. Les photographies figurant dans ce numéro ont été prises dans le cadre d'un petit concours organisé à la Haute école des arts de Berne par le secrétariat de la Commission. Les étudiantes et étudiants intéressés étaient invités à présenter des scènes reflétant leur vision personnelle des rapports sociaux entre les sexes. Le secrétariat a choisi parmi les travaux soumis les séries de photos «Reflets» et «Instantanés» de Silvia Hugi. Vu leur grande qualité, elles ont également été utilisées dans la Feuille d'information et dans l'invitation à la commémoration du 30 novembre 2006.

Droits de la femme et droits humains. Perspectives pour la Suisse et pour la CFQF

La Commission a donné mandat à Erika Schläppi, juriste et experte en matière de droits humains, d'élaborer un document de réflexion sur les droits de la femme et les droits humains. Il s'agit d'une analyse des débats internationaux relatifs aux droits humains et aux droits de la femme ainsi que de propositions concernant l'orientation stratégique d'une future politique suisse des femmes et de l'égalité, dans laquelle la dynamique internationale serait davantage mise à profit que jusqu'à présent. Le document fait partie intégrante d'un bilan détaillé des 30 ans d'activité de la Commission fédérale pour les questions féminines.

Tâches permanentes

Prises de position sur des thèmes ayant trait aux femmes et à l'égalité

Prise de position sur le Protocole facultatif CEDAW (mars)

La CFQF soutient l'adhésion de la Suisse au Protocole facultatif du 6 octobre 1999 à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Les femmes qui, dans notre pays, présumant qu'elles sont victimes d'une discrimination fondée sur le sexe pourront dès lors, après avoir épuisé les voies de droit internes à la Suisse, soumettre leur cas au Comité pour l'élimination des discriminations à l'égard des

femmes (Comité CEDAW). La procédure d'enquête également prévue dans le protocole facultatif offre au comité la possibilité d'effectuer de sa propre initiative une enquête.
Texte de la prise de position dans «Questions au féminin» 2.2006

Publication de la revue «Questions au féminin»

Le n° 1.2006 de «Questions au féminin» (juin), dont le thème principal est «Respect du principe de l'égalité dans une société pluriculturelle», contient les actes du colloque scientifique du 25 juin 2005 de l'association Femmes Juristes Suisse. Il était axé sur les droits des migrantes en Suisse. Du fait que la protection des pratiques culturelles et religieuses et la défense des droits humains des femmes et des jeunes filles dans les familles de migrants sont considérées comme des biens juridiques équivalents, des questions nouvelles surgissent auxquelles la société civile doit trouver des réponses. Les tribunaux ont de plus en plus souvent affaire à des plaintes émanant de personnes qui, au nom des droits fondamentaux, revendiquent la liberté de vivre en conformité avec leurs normes culturelles propres et veulent imposer ces dernières aux membres de leur famille. Des règles vestimentaires sont invoquées – par exemple le port du foulard – ou des demandes de dispense présentées – concernant par exemple les leçons de natation – en faisant référence à la religion de même qu'à la morale et aux bonnes mœurs. Ces revendications concernent dans une mesure croissante aussi les jeunes filles et les femmes d'origine étrangère ayant grandi en Suisse.

Le n° 2.2006 de «Questions au féminin» (novembre) est une édition anniversaire consacrée aux 30 ans de la Commission. (voir sous «Nombreux sont les acquis – mais il reste beaucoup à faire. La Commission fédérale pour les questions féminines a 30 ans»)

Autres activités

La présidente, les vice-présidentes et la responsable du secrétariat ont représenté la Commission lors de diverses manifestations réunissant des autorités, des partis et des organisations non gouvernementales. Le secrétariat, par exemple, a participé au groupe de travail des offices fédéraux piloté par l'Office fédéral des assurances sociales, concernant la campagne du Conseil de l'Europe «tous différents – tous égaux». La Suisse s'associe à diverses actions dans le cadre de cette campagne à l'échelon européen, qui se déroule de juin 2006 à septembre 2007, dont le slogan est diversité, droits humains et participation. La Commission, dans le but d'améliorer le réseautage et la mise à profit des synergies, est également représentée au sein du groupe interdépartemental Politique internationale des droits de l'homme. Il est placé sous la conduite de la Division politique IV du Département fédéral des affaires étrangères, qui s'occupe notamment de l'application en Suisse des conventions internationales en matière de droits humains.

Séances plénières

Trois séances plénières ont pris place au cours de l'année écoulée (27 mars, 28 juin, 1^{er} décembre). En plus des priorités «accueil extra-familial pour enfants», «participation politique» et «contribution d'entretien après le divorce, soutien financier par des proches parents et aide sociale», il y a surtout été question de l'évolution de l'égalité entre femmes et hommes dans la famille et la vie professionnelle ainsi que du débat sur le thème «droits de la femme – droits humains».

Bureau

Le Bureau et le secrétariat de la CFQF se sont réunis à 6 reprises pour planifier les affaires courantes. Une retraite d'un jour a eu lieu en janvier, lors de laquelle les membres du Bureau ont abondamment discuté des perspectives concernant les activités de la CFQF. Le motif de cette retraite était la réforme de l'administration annoncée par le Conseil fédéral, qui implique en

2006/2007 une analyse approfondie de la structure et des tâches des commissions extraparlimentaires. Une autre retraite de deux jours s'est déroulée fin août. Il s'agissait de discuter et de définir en vue de la séance plénière les priorités thématiques de la Commission en 2007.

Secrétariat de la Commission

En conséquence des mesures d'économie décidées à l'endroit du personnel de l'administration fédérale, le taux d'activité de la responsable du secrétariat a été réduit de 70% à 65% (dès le 1^{er} août 2006). Le secrétariat ne dispose donc plus que de 1,5 poste au total (responsable 65%, collaboratrice scientifique 35%, assistante administrative 50%). L'année 2006 a en outre été marquée par la longue absence de l'assistante administrative pour cause de maladie. Deux stagiaires professionnelles sont venues apporter du renfort (dans le cadre d'un programme de soutien des diplômé-e-s universitaires à la recherche d'un emploi), et depuis octobre une autre travaille au secrétariat pour une durée de neuf mois.

Traduction: Francine Matthey